

# 13 Vices-Présidents



**Gérard VULPAS**  
1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à l'urbanisme et l'habitat



**Jean Claude PICARD**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux ressources humaines et à l'administration générale



**Jérôme BANINO**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président délégué au tourisme



**Pierre VARLIETTE**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux bâtiments et patrimoine



**Marie Luce ARNOUX**  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée aux solidarités actives et à l'enfance



**Philippe BONNIER**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'agriculture et aux forêts



**Jean Michel CALVI**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la culture



**Norbert DUPEYRON**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'assainissement



**Jean-Louis CASSE**  
13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'économie au commerce et à l'artisanat



**Bernard CHAVEROT**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux ordures ménagères et à la transition énergétique



**Michel BONNIER**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux finances



**Marie Charles JEANNE**  
9<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et aux loisirs



**Patrice CARTERON**  
12<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la voirie

<b>A</b>	<b>Voie</b>	technique@cc-mdl.fr	04 78 44 37 50
<b>B</b>	<b>Gestion des déchets</b>	gestion-dechets@cc-mdl.fr	04 74 26 16 99
<b>B</b>	<b>Redevance ordures ménagères</b>	om@cc-mdl.fr	04 78 19 08 56
<b>C</b>	<b>Modes de garde des enfants</b>	enfance@cc-mdl.fr	04 74 70 58 03
<b>C</b>	<b>Accueil de loisirs</b>	accueil-loisirs@cc-mdl.fr	04 78 43 20 70
<b>C</b>	<b>Service des sports</b>	sport@cc-mdl.fr	04 74 70 58 04
<b>C</b>	<b>Culture numérique - Multimédia</b>	multimedia@cc-mdl.fr	04 74 70 68 93
<b>D</b>	<b>Economie</b>	contact@cc-mdl.fr	04 74 70 68 90
<b>E</b>	<b>MSAP de St Laurent de Chamousset</b>	msap69930@cc-mdl.fr	04 74 26 50 78
<b>E</b>	<b>MSAP de St Symphorien sur Coise</b>	msap69590@cc-mdl.fr	04 78 19 05 14
<b>F</b>	<b>Parc Eco Habitat</b>	parc-ecohabitat@cc-mdl.fr	04 72 66 14 30
<b>G</b>	<b>Commerce artisanat</b>	contact@cc-mdl.fr	04 81 18 45 05
<b>H</b>	<b>Tourisme</b>	tourisme@cc-montsdulyonnais.fr	04 78 48 64 32
<b>I</b>	<b>Maison de l'économie</b>	contact@cc-mdl.fr	04 74 70 68 90
<b>J</b>	<b>Ecole de Musique</b>	ecoledemusique@cc-mdl.fr	04 74 70 58 06
<b>K</b>	<b>Service mobilité</b>	mobilit@cc-mdl.fr	04 74 70 58 03

## Le Conseil de Développement des Monts du Lyonnais, un levier pour la démocratie intercommunale

La loi NOTRe promulguée en juin 2015, concernant la réorganisation des intercommunalités, prévoit la mise en place d'un Conseil de Développement pour les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants. Le Conseil de Développement des Monts du Lyonnais a donc été créé au cours de l'année 2017. Sa mise en place et sa composition ont été approuvées par le Conseil Communautaire du 31 octobre 2017.

### Son rôle

Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative. Il est consulté sur l'élaboration du projet de territoire ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales. Ces avis et contributions ont vocation à alimenter la réflexion des élus préalablement à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Il peut également s'autosaisir de thématiques qu'il considère utiles au développement du territoire.



De gauche à droite : Christelle JOURDAIN, Marie-Pierre GUICHERD, Jean-Louis GAUTHIER, Monique REYMONDON et Jean-François POISSON

### Sa composition

Il est composé de 25 personnes bénévoles issues des différents milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et associatifs de la CCMDL.

### Les actions prévues en 2018

Concrètement le Conseil de Développement est membre des comités de pilotage de différentes procédures de financement gérées par la CCMDL (LEADER, Contrat de Ruralité, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Il participera aussi à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et à celle du Programme Local de l'Habitat (PLH). Une réflexion est en cours au sujet des thématiques sur lesquelles travailler : identité du territoire et exercice de la démocratie, économie, agriculture, tourisme, liens sociaux.

Contact : [cd@cc-mdl.fr](mailto:cd@cc-mdl.fr)  
Tél : 04 74 70 58 03 ou 06 30 96 44 85

# Infor'Monts

LE BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

Février  
2018  
N°2

Découvrez comment la Communauté de communes vous accompagne dans votre quotidien



Février 2018 - n°2

Directeur de la publication : Régis CHAMBE - Rédacteurs : Marie-Laure Boinon, Marie-Pierre GUICHERD - Mise en page : Fabien Grange - Impression : EGF - Crédit photos : Claire Chirat, Fabien Grange - imprimé en 16 000 exemplaires sur papier recyclé

Communauté de communes des Monts du Lyonnais  
Château de Pluvy - 69590 - Pomeys  
Tél. 04 37 20 13 09 - [contact@cc-mdl.fr](mailto:contact@cc-mdl.fr)

[www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)

Les Monts du Lyonnais  
Communauté de communes



Régis CHAMBE

Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Ce bulletin d'information est le deuxième que propose notre Communauté de communes depuis sa récente création ; il porte désormais un nom !

L'année dernière aura donc vu de grands bouleversements à l'échelle nationale mais également à l'échelle locale. Pour notre territoire 2017 aura été l'année de la fusion avec le regroupement de 2 Communautés de communes et de 3 syndicats pour donner naissance à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) regroupant 24 communes. Les élus ont dû apprendre à se connaître, à jauger mutuellement les compétences des uns et des autres afin d'en extraire le meilleur, tout en assurant évidemment la continuité des services publics.

L'année 2018 sera celle de l'extension et de la consolidation. Elle a débuté avec l'arrivée attendue, planifiée, de 8 communes : 7 ligériennes après leur intégration d'une année dans la CCFE et Ste Catherine qui souhaitait depuis plusieurs années nous rejoindre. Nous continuerons à peaufiner les compétences dans le souci bien évidemment de la dépense publique.

Avec ses 35 000 habitants, ses 400 km<sup>2</sup>, notre Communauté de communes s'étend désormais sur les départements du Rhône et de la Loire. Elle a atteint une nouvelle dimension qui lui offre ainsi de nouvelles opportunités.

Sur le plan organisationnel, le nouveau conseil communautaire s'est réuni le 9 janvier pour la 1<sup>ère</sup> fois dans son nouveau périmètre (44 membres dont les 32 maires) pour compléter son exécutif (président et vice-présidents) et aussi pour valider les nouveaux

statuts qui définissent l'ensemble des compétences de la CCMDL. Ce sont désormais 13 VP qui animent 14 commissions constituées chacune de 10 à 32 membres (conseillers communautaires mais aussi conseillers municipaux).

Vous lirez ainsi que notre Communauté de communes vous accompagne dans de nombreux pans de votre vie, qu'elle soit quotidienne, familiale, sociale, culturelle, professionnelle. Beaucoup d'entre vous seront sans doute étonnés que tout ceci soit porté par la CCMDL. En fait elle gère bien davantage de compétences que la plupart de ses voisines. Et elle prépare aussi l'avenir : avec la planification de notre urbanisme pour les 20 prochaines années, avec l'aménagement de ZA permettant l'installation d'entreprises et donc la création d'emplois, avec l'accompagnement du monde agricole dans sa nécessaire mutation, avec l'impulsion de notre transition énergétique...

Tout ceci est assuré par une équipe d'environ 150 agents répartis sur différents sites et exerçant dans des métiers aussi divers que ripeurs, maîtres-nageurs, professeurs de musique, spécialistes de l'économie, du tourisme, du champ social, des finances, des ressources humaines...

Les Monts du Lyonnais, ce territoire de moyenne montagne situé entre deux métropoles, se caractérise par sa ruralité mais aussi son dynamisme économique, ses associations, ses réseaux humains, son sens de l'innovation, de l'expérimentation, son authenticité, sa rigueur, son sens de l'entraide mais aussi de l'ouverture.

Et la CCMDL est désormais l'unique structure intercommunale de ce territoire. Avec ses élus et ses agents, elle devient un formidable outil qui doit nous permettre de garder notre destin en main et de développer cette qualité de vie que beaucoup nous envient.

Bonne lecture. Que vivent les Monts du Lyonnais !

# Toute la journée, nous agissons à vos côtés

Pour contacter les services concernés, repérez la lettre et reportez-vous au tableau de contacts situé en dernière page

**A** Il est 8h et je prends la route avec mes enfants

Plus de 600 kilomètres de voirie que vous empruntez chaque jour sont gérés par nos services. C'est l'un de nos plus gros budgets.

**B** Au passage, j'en profite pour déposer mes poubelles

Nous assurons le ramassage et le devenir de vos déchets. Le tri sélectif est une étape essentielle dans notre objectif de maîtriser les coûts et réduire les déchets. Nous avons aussi à cœur de sensibiliser les jeunes générations aux Eco-gestes.

**C** Avant d'aller au travail, je pose mon fils à la crèche et ma fille à l'accueil de loisirs

Crèches, Relais d'Assistantes Maternelles, Accueils de Loisirs couvrent le territoire pour permettre aux familles de trouver le mode de garde le plus adapté à leur situation. Durant les vacances scolaires, de multiples activités sont proposées selon l'âge et le centre d'intérêts des enfants (animations numériques, culturelles et sportives).

**D** 8h30, j'arrive au travail, j'ai de la chance de travailler dans les Monts du Lyonnais

Le saviez-vous ? Pour 72 emplois il y a 100 actifs. 55 % de ces actifs vivent sur le territoire. Le taux de chômage est plus bas que la moyenne nationale. Notre volonté politique est de continuer à aménager des Zones d'Activités pour que le plus grand nombre d'actifs trouvent un travail à proximité de chez eux. Les 38 ZA du territoire restent un facteur important dans l'économie locale du territoire.

**E** Je ne travaille pas aujourd'hui, j'en profite pour aller à mon RDV avec la CAF grâce au Visio Guichet

Nous mettons à votre disposition deux Maisons de Services Au Public (MSAP) sur le territoire. Véritables services de proximité, elles regroupent plus de 20 permanences de partenaires (MSA, CPAM, CAF, Pôle Emploi, Missions Locales, Point Accès aux droits...).

**F** De retour chez moi, j'appelle le Parc Eco Habitat pour avoir des conseils en économie d'énergie

Le Parc Eco Habitat héberge le service Transition Énergétique. Informations et conseils sur l'éco-construction et la rénovation vous sont apportés. 6000 € de subventions ont été accordés en moyenne par dossier pour la rénovation de logement, 800 foyers ont bénéficié de diagnostics thermiques gratuits depuis 2015. L'Etat nous a reconnu Territoire à Énergie POSitive. A ce titre, nous construisons la nouvelle gendarmerie à St Symphorien sur Coise sur ce concept.

**G** 17h, je reçois un texto de ma femme

Nous agissons pour maintenir et dynamiser les centres-bourgs et les villages avec des artisans, des commerçants, des marchés forains et de producteurs. Entre 2018 et 2019 l'État et nous accorderons 450 000 € d'aides pour près de 75 d'entre elles.

**H** Avant que tout le monde rentre, je prends 5mn pour regarder quelles activités nous pourrions faire ce week-end

Nos Monts du Lyonnais offrent une qualité de vie au quotidien : deux piscines, 380 km de sentiers VTT, environ 600 km de sentiers pédestres et une offre touristique forte comme, par exemple, la Maison de Pays et ses expositions, les musées, les parcs, les châteaux et églises remarquables...

**I** Pendant le repas, j'en profite pour parler d'un projet qui me tient à cœur, celui de créer mon entreprise

Nous vous accompagnons dans vos projets de création ou de reprise. On estime que 150 commerçants/artisans et 300 exploitants agricoles partent en retraite dans les 3 prochaines années. Nous soutenons des actions en faveur de ces transmissions/reprises, pour maintenir les savoir-faire locaux et les emplois.

**J** Et moi j'aimerais jouer d'un instrument de musique l'année prochaine

La culture est ouverte à tous. Nous offrons la possibilité à tout le monde de pratiquer la musique. Plus de 600 élèves, adultes et enfants confondus, peuvent ainsi suivre des cours de pratique collective et individuelle sur le territoire.

**K** Avant de me coucher, je me renseigne pour savoir si ma grand-mère peut bénéficier du transport solidaire

Le transport solidaire que nous avons mis en place, c'est 2728 trajets effectués sur tout le territoire entre janvier et octobre 2017. Nous nous efforçons d'apporter des solutions en terme de mobilité aux personnes les plus défavorisées.



**32** Communes

**44** Conseillers Communautaires

**1** Président + **13** Vices-Présidents

**146** Agents

**34 971** Habitants (recensement 2015 applicable au 01/01/2018)

Plus d'informations sur [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)